

## *Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE*

# Étape 1 : Rapport de consultation

Indicateur 6.5.1 des ODD, degré de mise en œuvre de la GIRE

République Centrafricaine

16 Juillet 2020



Élaboré par :

Point focal de l'indicateur 6.5.1 des ODD : **Barnabé FALIBAI**, Directeur  
Général des Ressources Hydrauliques au Ministère du Développement de  
l'Énergie et des Ressources Hydrauliques

Organisateur de la consultation : **Pierre Alfred LEBARAMO**, Ingénieur de  
Génie Rural, Spécialiste en gestion des projets, Consultant

# Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD

## Résumé à l'attention des dirigeants

Suite à la définition de l'indicateur 6.5.1 des Objectifs du Développement Durable sur le « degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) », une campagne de collecte des données initiales y relatives avait été organisée sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) entre 2017 et 2018. Cette collecte des données a permis d'établir une base de référence mondiale concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE, qui constitue un point de référence essentiel pour suivre les progrès réalisés en la matière aux échelles mondiale, régionale et nationale. L'indicateur 6.5.1 avait obtenu la note 31 (0-100) pour la RCA en 2017.

Ainsi, dans le cadre du suivi de cet indicateur 6.5.1, une deuxième campagne de collecte des données vient être lancée depuis janvier 2020. Le processus retenu a été participatif pour permettre d'accroître la participation des principales parties prenantes. Le questionnaire a été préalablement transmis aux différentes structures dont leurs secteurs d'activités sont liés à l'eau et l'assainissement, sous l'encadrement du point focal, selon les informations à sa disposition.

Ainsi, les institutions suivantes ont participé au remplissage de la matrice de suivi de l'indicateur 6.5.1 : Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques ; Ministère en charge de l'Environnement ; Ministère des Finances ; Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération ; Ministère des Transports et de l'Aviation Civile ; Ministère en charge de l'Administration du Territoire ; Ministère de l'Enseignement Supérieur (Laboratoire Lavoisier) ; Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ; Ministère de la promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant ; Secteur Parapublic (SODECA) ; Société Civile (Président du Partenariat National de l'Eau (2e PF CBLT), Coordonnateur de la Plateforme de Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRNE)).

Le point focal du processus, le Directeur Général des Ressources Hydrauliques, avec le Facilitateur, recruté dans le cadre de la tenue de l'atelier de validation de cette matrice, et le Secrétaire Exécutif du Partenariat National de l'Eau ont compilé et synthétisé les différentes contributions pour obtenir un draft de la matrice qui a été soumis à l'atelier de validation.

Le Ministère du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques a ainsi pu organiser avec l'appui de Global Water Partnership (GWP) un atelier de validation du rapport national du suivi de l'indicateur 6.5.1 des Objectifs du Développement Durable le 1er juillet 2020 au site du Restaurant la Ouangolaise dans le 7ème arrondissement de Bangui.

Les principaux résultats de l'atelier sont :

- ✓ des amendements de fond et de forme ont été apportés au rapport;
- ✓ les perspectives les plus attendus sont les suivantes :
  - Valider dans les meilleurs délais le document de Politique Nationale de l'Eau ;
  - mobiliser des financements dans les meilleurs délais pour l'élaboration et la réalisation du programme de la GIRE en RCA.

- ✓ Les recommandations formulées par les participants sont :
  - Harmoniser la sémantique de toutes les rubriques « perspectives » de la matrice de suivi ;
  - Elaborer et suivre les actions d'amélioration des indicateurs ;
  - Mettre en place un groupe de travail sectoriel de suivi de l'ODD n°6.
- ✓ Les participants ont adopté avec amendements le rapport national de suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD.
- ✓ La note relative à l'indicateur 6.5.1 obtenue après la validation du rapport par l'atelier est **37**, soit dans la catégorie moyen-faible.

| Section   | Notes moyennes<br>(toutes les valeurs sont arrondies au nombre entier le plus proche) |
|---|---|
| Section 1 Environnement favorable   | 53  |
| Section 2 Institutions et participation   | 47  |
| Section 3 Instruments de gestion  | 24  |
| Section 4 Financement   | 23  |
| <b>Note relative à l'indicateur 6.5.1<br/>= Degré de mise en œuvre de la GIRE (0 – 100) *</b> | <b>37</b>   |

En faisant une analyse comparative entre les deux résultats 2017 et 2020, on constate une évolution relativement faible et que la perspective de l'atteinte de la cible ODD n°6.5 en 2030 est assez difficile avec cette dynamique.

| Section  | Notes moyennes<br>(toutes les valeurs sont arrondies au nombre entier le plus proche) |           |
|--|---|-----------|
|  | 2017  | 2020      |
| Section 1 Environnement favorable  | 50  | 53        |
| Section 2 Institutions et participation  | 42  | 47        |
| Section 3 Instruments de gestion   | 12  | 24        |
| Section 4 Financement  | 20  | 23        |
| <b>Note relative à l'indicateur 6.5.1<br/>= Degré de mise en œuvre de la GIRE (0 – 100)*</b> | <b>31</b>   | <b>37</b> |

L'indicateur 6.5.1 demeure dans la catégorie moyen-faible.

### 1. Conclusions des discussions organisées sur la section 1 : « Environnement favorable »

Globalement les participants ont relevé l'existence d'un cadre juridique et réglementaire adéquat pour la promotion de la GIRE même s'il manque encore plusieurs textes d'application des lois promulgués ainsi que la mise en œuvre effective des mesures prises.

Les défis à relever sont l'élaboration du plan national de la GIRE dont le processus est en panne depuis plusieurs années, ainsi que l'élaboration des textes d'application des lois (code de l'eau et code de l'environnement).

Le niveau de progrès perçu est moyen et la probabilité d'atteinte mise en œuvre élevée en 2030 demeure encore possible.

## **2. Conclusions des discussions organisées sur la section 2 : « Institutions et participation »**

Les points clés concernent la réhabilitation/création d'un réseau de mesures des ressources en eau et la clarification des attributions partagées entre le Ministère en charge de l'eau et les Ministères des Transports en ce qui concerne les eaux de surface.

Les principaux défis auxquels le pays doit faire face sont :

- (i) la mise en œuvre d'un système d'information national sur l'eau opérationnel pour l'amélioration de la connaissance des ressources. Pour ce faire, des stations de mesures hydrométriques et hydrogéologiques vont être créées et réhabilitées pour alimenter le système avec des données ;
- (ii) l'opérationnalisation des agences de bassin/aquifère créées par le code de l'eau. Le pays a opté pour la gestion de ses ressources en eau par bassin. Afin d'y parvenir, le pays va d'abord procéder à la délimitation des bassins/sous-bassins hydrologiques et aquifères. Ensuite, le texte portant organisation et fonctionnement de ces agences de bassin va être élaboré.
- Il faudra clarifier le paysage institutionnel et mobiliser les ressources financières nécessaires. Sur le plan institutionnel, on peut noter : (i) la réaffirmation du rôle majeur de gestionnaire de l'eau du Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement qui est celui en charge des ressources hydrauliques, (ii) la traduction en actes des orientations du document de Politique Nationale de l'Eau. En matière des ressources financières, il s'agit de mettre en place un mécanisme de financements stables et innovants tournant vers le partenariat public-privé, l'application des principes préleveurs-payeurs et pollueurs-payeurs avec l'instauration des taxes, redevances eau qui tient compte de la vulnérabilité des populations, mais aussi il a été prévu de réviser le tarif de l'eau qui est présentement administré ou bien d'élaborer une politique de prix.

Les points de désaccord des parties prenantes concernent la répartition des attributions relatives aux eaux de surface entre le Ministère en charge de l'Hydraulique et le Ministère des Transports.

Le niveau de progrès perçu est moyen et la probabilité d'atteinte mise en œuvre élevée en 2030 demeure encore possible.

## **3. Conclusions des discussions organisées sur la section 3 : « Instruments de gestion »**

Les points clés concernent la faiblesse des instruments de gestion, notamment l'existence d'un réseau de mesures très limité et ne couvrant pas l'ensemble des bassins/aquifères, peu de textes d'application des codes de l'eau et de l'environnement ont été élaborés et mis en œuvre.

Les principaux défis auxquels le pays doit faire face concernent : (i) le développement d'un réseau de mesures couvrant tous les bassins/aquifères et le rendre opérationnel et l'élaboration des textes d'application des codes de l'eau et de l'environnement. Il faudra concevoir des programmes relatifs à ces sujets et mobiliser les financements nécessaires. A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau actuel en cours d'adoption, il est prévu l'élaboration d'un **Programme National de Gestion intégrée des ressources en eau (PNGIRE)** et d'un **Programme National de Gouvernance du Secteur de l'Eau et de**

**l'Assainissement (PNGSEA).** Ces programmes, si nous parvenons à les élaborer et les soumettre aux bailleurs vont être exécutés en deux phases : de 2021-2025 et de 2026-2030.

Le niveau de progrès perçu est faible et la probabilité d'atteinte mise en œuvre moyen-faible en 2030 demeure encore possible.

#### **4. Conclusions des discussions organisées sur la section 4 : « Financement »**

Les points clés concernent la faiblesse des montants alloués dans les budgets nationaux au secteur de l'eau et à la mise en œuvre de la GIRE.

Le principal défi auquel le pays doit faire face concerne la mobilisation des financements pour le secteur de l'eau en général et pour la GIRE en particulier. Ce défi peut être relevé par la mobilisation des financements auprès des usagers d'eau (à travers les taxes et redevances), du Gouvernement (subventions) et des partenaires du secteur (transferts de fonds : Dons ou prêts) après l'élaboration des programmes, la réactualisation du plan de financement existant.

Le niveau de progrès perçu est faible et la probabilité d'atteinte mise en œuvre moyen-faible en 2030 demeure encore possible.

#### **5. Étapes suivantes**

Les points clés et recommandations de l'atelier pour les prochaines étapes en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 des ODD dans le pays sont :

- Mettre en place un groupe de travail sectoriel de suivi de l'ODD n°6 dans son ensemble ;
- Elaborer une feuille de route de suivi des actions d'amélioration des indicateurs de l'ODD6 c'est-à-dire y compris l'indicateur 6.5.1 ;
- Organiser les rencontres de suivi de ces indicateurs avec toutes les parties prenantes administrations centrales et décentralisées, sociétés civiles, institutions de recherche, partenaires techniques et financiers.

#### **ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Commentaires du facilitateur

Annexe 4 : Photos



**Annexe 1 : Liste des participants**  
**Participants à l'atelier**



**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ET  
 DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**



**DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**



**ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT NATIONAL DU SUIVI  
 DE L'INDICATEUR 6.4.1 DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**FICHE DE PRÉSENCE**

**DATE :** 1er juillet 2020

**LIEU :** Salle de conférence du restaurant La Ouangolaise  
 (vers Port Ouango Sao)

| N° | NOM ET PRENOMS          | ENTITE         | CONTACTS/MAILS                       |
|----|-------------------------|----------------|--------------------------------------|
| 1  | LELONG Rodrigue         | MTAC / DGMH    | 72063286 / rymardlelong@guicem.com   |
| 2  | KOVOUNGBO BIENVENO      | MIN ECONOMIC   | 75202307 -<br>bienvkouvoungbo@ghai.g |
| 3  | POUTOU-DE-S. Zephanie   | MIN AT D       | Poutoungbo@ghai.g                    |
| 4  | SABENDO Alfred          | Plan / ICASEES | 75541557                             |
| 5  | YAKENDE Rodrigue        | PNE-PCA<br>Pdr | 75041457 / 727770<br>yakendewadyah   |
| 6  | NOUIDEMONA J. DENNE     | DPT VEGET.     | 75047759 / 7208277                   |
| 7  | ZONIWA Leon - Pierre    | DARHA (MADA)   | 75557200 / 72507200                  |
| 8  | ANDIDOULOU Vincent      | MDERH / DEP    | 75041817                             |
| 9  | SEKOU signeur           | Soute civil    | 75506165                             |
| 10 | ZARABINGUI P. BABIDOU   | MEW. DD        | 70907226                             |
| 11 | GOUDOUZOU Arishide M.   | DGMines        | 72705000                             |
| 12 | FALIBAI Barnabé         | MDERH / DGRA   | 72554486                             |
| 13 | NDALLOT OROBANDA        | MEFCP          | 75058496                             |
| 14 | KALITE-BEZZO Crepin     | DGPO           | 75334328                             |
| 15 | GUEBARBO Sylvain        | MDERH / MBERH  | 75057845                             |
| 16 | KONDISI Delphine        | SODECA         | 75904439                             |
| 17 | ADAM-FATOUET Sigeur     | PNE / Jemmes   | 75033310                             |
| 18 | YANGBONDO M David       | CNC / MEDD     | 72225870                             |
| 19 | BIDILOU NIABODE Patrice | DGR            | 75335656                             |
| 20 | MALIBANGANG Olivier     | ICRH           | 75502530                             |
| 21 | POUMATE Denis IS        | MDERH          | 72705333                             |
| 22 | LEBARALO Pierre Alfred  | Facilitateur   | 75507782                             |
| 23 | SEKOU GARY              | SE - PNE       | 75048585                             |

## Annexe 2 : Ordre du jour

| Heures           | Activités  | Responsable   |
|------------------|--|---|
| 08 :30           | Arrivée et installation des participants   | Comité  |
| 10 : 00          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot introductif du DIRCAB du MDERH</li> <li>• Suspension et photo de famille</li> </ul>                                 | Comité  |
| 10 : 15          | <b>Pause-café</b>  |   |
| 10 : 30          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du bureau de l'atelier</li> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Adoption de l'Agenda</li> </ul> | CMRH  |
| 10 : 45          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation 1 : Introduction aux ODDs et à l'ODD 6.5.1</li> </ul>  | Facilitateur  |
| 10 : 55          | Bref rappel du processus d'élaboration du rapport national sur l'indicateur 6.5.1 suivi de la présentation du rapport de 2017                                    | Point Focal   |
| 11 : 05          | Présentation de la matrice de l'indicateur 6.5.1<br>Echanges/Discussion  | Facilitateur/participants   |
| 12 : 05 – 13 :00 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution de groupes de travail</li> <li>- Démarrage des travaux en groupes autour des 4 axes du rapport</li> </ul>  | Participants/Facilitateur/Point Focal                               |
| 13 : 00 – 14 :00 | <b>Pause déjeuner</b>  |   |
| 14 : 00 – 15 :30 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de travaux en groupe</li> <li>- Restitution des résultats des travaux en groupe</li> </ul>                    | Bureau atelier / Participants /<br>Facilitateur/ Point Focal        |
| 16 : 00          | Pause -Café  |   |
| 16 : 30 – 17 :00 | Synthèse des travaux et adoption du rapport  | Bureau de l'atelier/ Facilitateur /<br>Point<br>Focal/ Participants |
| 17 : 00          | Clôture technique et <i>Fin de l'atelier</i>   | Point Focal   |

### **Annexe 3 : Commentaires du facilitateur**

Le processus de collecte des données de suivi de l'indicateur 6.5.1 s'est globalement bien déroulé et il y a eu un intérêt certain des parties prenantes. Cependant, il a été constaté quelquefois des lacunes de certains acteurs sur les notions de la GIRE et ses enjeux.

Le résultat obtenu est encore loin de l'atteinte des ODD. Cependant, une certaine progression est constatée même si elle reste modeste. Les efforts à faire permettront au pays d'aller raisonnablement vers la catégorie moyen-élevé pour l'échéance de 2030.

Les lacunes constatées pour certaines dimensions sous-jacentes de la GIRE mériteraient de mettre en exergue auprès des Autorités nationales l'importance de la GIRE dans l'atteinte des ODD souscrite par la RCA. A cet effet, il serait utile de faire du plaidoyer auprès des acteurs locaux et des PTFs de la RCA pour obtenir davantage de financement afin de mettre en œuvre un plan national de GIRE.

Annexe 4 : Photos

